ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE
AU 31 DECEMBRE 2011

L'état de rapprochement est une méthode de vérification qui consiste à comparer le compte banque dans la comptabilité avec les relevés bancaires.
Les opérations devant être comptabilisées à la réception ou à l'émission des chèques, il peut exister une différence entre le moment où la banque débite ou crédite votre compte et celui où vous avez comptabilisé l'opération.
L'état de rapprochement consiste donc à analyser l'écart existant entre le solde comptable et le solde bancaire.
A réception des relevés bancaires, les opérations doivent être pointées à la fois dans la comptabilité et sur le relevé pour isoler celles qui ne se retrouvent pas sur l'un ou sur l'autre et vont ainsi constituer la justification de l'écart entre les soldes comptables et bancaires.
Cette verification va également vous permettre de vous assurer que vous n'avez pas omis de comptabiliser certaines opérations et que la banque n'a pas commis d'erreur.

• Solde comptable au 31/12/2010	A		
• Recettes (encaissements banque) de l'année 2011	B	+	
• Dépenses (décaissements banque) de l'année 2011	C	−	
• Solde comptable au 31/12/2011 (A + B - C)	D	=	
• Total des dépenses non débitées au 31/12/2011 (*)	E	+	
• Total des recettes non créditées au 31/12/2011 (*)	F	−	
• Solde sur le relevé bancaire au 31/12/2011 (D + E - F)	G	=	

Joindre une copie du relevé bancaire au 31/12/2011

- Détail des chèques non débités au 31/12/2011 :

- Détail des chèques non crédités au 31/12/2011 :

(*) Figurant sur votre comptabilité et non sur le relevé bancaire au 31/12/2011.

NEGLIGEZ LES CENTIMES LORS DE L'ETABLISSEMENT DE VOTRE DECLARATION.